

An aerial photograph showing a coastal town with a mix of residential buildings and green spaces, situated along a winding river or estuary. The surrounding landscape is a mix of green fields and brownish mudflats, typical of a coastal estuary environment. The sky is clear and blue.

adarn

agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire

rapport d'activités 2022

Estuaire et Littoral Loire Océan

©Arnaud Dréan

sommaire



3

l'agence		9
chapitre 1	anticipation des mutations territoriales et sociétales	25
chapitre 2	coopération territoriales	31
chapitre 3	ingénierie de l'aménagement et du projet urbain	37
chapitre 4	recherche développement et innovation	49



2022 a été une année riche en concrétisations pour des projets portés de longue date par l'adrn. Je citerai notamment deux beaux dossiers : l'Atlas ELLO et l'appel à projets Ambition maritime.

L'atlas est un riche document d'observation, qui a mobilisé toutes les compétences de l'agence et a permis d'appréhender dans sa globalité le territoire de l'Estuaire et du Littoral Loire Océan. Nous avons eu le plaisir de le présenter ensemble avec mes sept collègues présidents des intercommunalités membres de l'adrn et je sais qu'il est aujourd'hui partagé largement, par exemple par nos conseils de développement.

Quant à Ambition maritime, c'est une démarche de valorisation de la dimension maritime et littorale de notre territoire initiée il y a plusieurs années par des études urbaines et paysagères conduites par l'agence pour un groupement de partenaires coordonné par le Pôle métropolitain. L'adrn a ensuite poursuivi son rôle auprès de Saint-Nazaire agglomération pour les appels à projets qui en ont découlé : forte contribution au choix des sites, animation de la démarche, rédaction des documents de consultation, rôle de commission technique et d'animation des jurys, jusqu'au suivi en cours de la concrétisation des projets retenus.

La démarche constitue un réel succès par la diversité et la qualité des lauréats, qui mêlent des équipes connues sur le territoire et d'autres totalement nouvelles, et surtout par la grande qualité des projets et l'originalité des propositions programmatiques.

Ce rôle a été exercé par l'adrn dans une logique partenariale avec plusieurs membres de l'adrn : l'Etat, la Ville et l'Agglomération de Saint-Nazaire, Nantes-Saint-Nazaire Port, Nantes Université, le Centre hospitalier de Saint-Nazaire et la Chambre de commerce et d'industrie.

L'animation partenariale relève de l'ADN de l'adrn et elle se perçoit par exemple sur le renforcement de la coopération avec le Port, par exemple sur le quartier du Petit Maroc, où cela se traduit de manière très concrète par la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville et le Port pour la réalisation des espaces publics.

Ces interventions s'inscrivent dans le projet urbain global de Saint-Nazaire et l'adrn est fortement mobilisée sur la déclinaison du concept de ville jardin. En tant que maire de Saint-Nazaire et président de l'Agglomération, je vois cette mobilisation collective de l'équipe de l'agence et des équipes de la collectivité. Mais ces savoir-faires de l'adrn se déploient sur l'ensemble du territoire.

2022 a été une année particulièrement intense pour l'équipe de l'agence mobilisée au service des petites villes et centres bourgs, avec la finalisation des études pour Guéméné-Penfao, Guérande, Herbignac, Le Pouliguen, Besné, Trignac, Missillac, Saint-Gildas-des-Bois et Paimboeuf ; de nombreux collègues maires et présidents d'intercommunalités ont eu l'occasion de me dire combien cette ingénierie de qualité et proximité était précieuse pour leur territoire. La poursuite des projets urbains dans les petites villes nécessite désormais une ingénierie du passage à l'opérationnel dans laquelle l'adrn a vocation à apporter son savoir-faire.

Ce sujet des petites centralités a pu être débattu lors d'un colloque organisé par l'agence en mars à Besné, auquel nous avons été nombreux à participer, comme d'ailleurs à celui de novembre à Cordemais sur la thématique des risques liés à l'eau. Je suis particulièrement attaché à ce rôle de l'adrn dans la création d'une culture commune.

En 2022, ont également débuté de grands sujets de planification qui contribuent fortement à la structuration du grand territoire ; je peux notamment citer le PLUi de la communauté de communes Estuaire et Sillon, qui sollicite également l'agence pour l'accompagner dans ses secteurs économiques et contribuer au projet urbain des deux principales polarités, Savenay et Saint-Étienne-de-Montluc.

Conformément à ce qui est exprimé dans le projet d'agence validé en décembre 2022, l'adrn continue donc de décliner ses spécificités tout en consolidant son action à l'échelle du territoire ELLO.

David Samzun

Président de l'agence d'urbanisme
de la région de Saint-Nazaire



6



Ce rapport d'activité 2022 constitue un document de transition car l'addrn est dotée depuis décembre 2022 d'un nouveau projet d'agence et met en œuvre depuis début 2023 son premier programme partenarial tri annuel.

L'organisation du présent document est donc le dernier basé sur les axes antérieurs.

Au delà de ce changement de présentation, des éléments de permanence apparaissent clairement : une agence qui contribue à la structuration du grand territoire notamment via l'observation et les grands documents de planification, une agence très présente dans le projet urbain de l'amont des approches de programmation jusqu'à l'accompagnement opérationnel, une agence qui développe l'innovation via la recherche mais aussi des modes opérationnels originaux comme l'appel à projets Ambition maritime.

La diversité et complémentarité de ce travail dans la durée repose sur la confiance des membres de l'addrn et la mobilisation d'une équipe très motivée. Un document diffusé en 2022 est particulièrement représentatif de la capacité de mobilisation collective de l'équipe de l'addrn : l'Atlas ELLO. La quasi-totalité du personnel de l'agence a pu produire en commun ce beau document de synthèse qui relève d'une auto-saisine et ce en continuant à mener ses missions plus opérationnelles. C'est un exemple qui exprime bien l'intérêt d'une agence d'urbanisme comme lieu de rassemblement de compétences diverses au sein d'une équipe légère en capacité de répondre aux demandes de ses membres mais aussi d'explorer de nouveaux champs ou de contribuer à la construction territoriale.

Pierre Vionnet

Directeur général
de l'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire





l'agence

territoire Estuaire et Littoral Loire Océan - ELLO

BRETAGNE

Ille-et-Vilaine

Morbihan

Redon Agglomération

Arc Sud Bretagne

Cap Atlantique

Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois

Estuaire et Sillon

Saint-Nazaire Agglomération

Sud Estuaire

Pornic Agglo Pays de Retz

PAYS DE LA LOIRE

Loire-Atlantique

10 km

N



l'agence du territoire ELLO



> ELLO c'est quoi ?

Estuaire et Littoral Loire Océan est un espace de coopération territoriale qui regroupe 8 intercommunalités adhérentes à l'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire (Saint-Nazaire agglomération, Redon Agglomération, Cap Atlantique, Arc Sud Bretagne, Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois, Estuaire et Sillon, Sud Estuaire et Pornic agglo Pays de Retz). L'agence telle une « maison commune » est l'outil d'ingénierie mutualisé de cet ensemble de 467 000 habitants qui s'inscrit dans une double dynamique, littorale et métropolitaine avec le pôle Nantes Saint-Nazaire. ELLO porte l'ambition de concilier l'attractivité économique et résidentielle et la préservation d'un cadre de vie exceptionnel. L'eau est l'élément prédominant de ce territoire. Les estuaires de la Loire et de la Vilaine, la façade littorale et les marais sont le socle où se croisent de nombreux enjeux de coopération entre intercommunalités (accueil des hommes et des activités, développement touristique, transition énergétique et environnementale, valorisation des espaces naturels et agricoles, mobilités durables, etc.).

> ELLO en cartes

2022, c'est l'année de publication de l'atlas ELLO dont la production engagée un an auparavant aura nécessité une forte mobilisation de l'équipe de l'adrdn avec notamment un work shop collectif de finalisation du 1 au 3 février 2022.

Ce document emblématique de l'adrdn met en perspective les caractéristiques de son territoire d'intervention, situé à l'ouest de la Loire-Atlantique et au sud de la Bretagne et qui s'étend de la baie de Bourgneuf aux rives de la Vilaine. Cet ouvrage présente les caractéristiques intrinsèques de ce territoire comme son caractère littoral, l'importance de l'eau ou son réseau de villes petites et moyennes. Page après page, l'atlas analyse les grandes dynamiques qui le traversent comme les enjeux d'attractivité, les évolutions démographiques et économiques ou la manière de penser et concevoir l'urbanisme.





12

le projet d'agence

> pourquoi un projet d'agence ?

Créée en 1989 sous la forme originale de la Délégation au développement de la région de Saint-Nazaire, la DDRN est devenue en 2007 une agence d'urbanisme (l'addrn). L'agence de la région de Saint-Nazaire a connu dans la période récente des évolutions importantes :

- L'élargissement du nombre de ses membres et la consolidation d'un périmètre cohérent de l'estuaire de la Vilaine à la baie de Bourgneuf (le territoire de l'Estuaire et du Littoral Loire Océan) ;
- Des interventions de plus en plus complexes et diverses, y compris au sein des communes petites et moyennes du territoire ;
- Une confortation de l'équipe, avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs (le tiers des effectifs de l'agence est arrivé dans les trois dernières années).

À partir de 2023 et pour la première fois, l'addrn élabore un programme partenarial triennal 2023-24-25. Cela permet de donner à l'agence et à ses membres une plus forte visibilité et correspond bien à la vocation de partenaire du temps long des agences d'urbanisme.

Dans ce double contexte d'évolution importante et de pluri-annualité du travail, il a semblé opportun d'adosser ce premier programme partenarial triennal à une stratégie d'agence actualisée.

> 2022, année préparatoire

Ce projet stratégique a été bâti en 2022 dans une logique partenariale :

- Basée sur l'écoute avec les membres de l'agence, les élus mais aussi leurs services, qui ont été sollicités dans le cadre des rendez-vous annuels ;
- Avec un premier dialogue avec le conseil scientifique de l'addrn, qui a pu faire bénéficier de ses expériences variées ;
- Et co-construit avec l'équipe de l'agence, qui a été impliquée dès le début de la démarche avec la mise en place d'ateliers.

Ce projet stratégique se situe clairement entre continuité et évolution. L'ensemble des membres de l'addrn, à commencer par son président, soulignent leur volonté de poursuivre ce qui fait la spécificité de l'addrn : une agence d'urbanisme qui sait accompagner ses membres dans la concrétisation de leurs projets. Et cette permanence, depuis les origines, s'accompagne de la réalisation en cours de la consolidation géographique à l'échelle du territoire de l'Estuaire et du Littoral Loire Océan.



> après 2022, 6 défis pour le programme partenarial 2023 - 2025

L'agence doit aussi enrichir ce socle pour répondre au défi écologique global. Pour cela, les équipes de l'adrdn doivent renforcer leurs compétences et leurs apports sur des thématiques nouvelles ou faisant l'objet d'attentes amplifiées de la part de nos membres. En résumé : poursuivre et compléter.

La rupture des pratiques d'aménagement induite par les crises écologique, énergétique, sanitaire et par le changement climatique rend encore plus impérieuse la mise en œuvre de projets globaux et intégrés. Les transformations écologiques et sociétales à l'œuvre vont avoir un impact sur les missions de l'agence. Elles concernent de nombreux champs d'action : les travaux de prospective liés à l'adaptation aux risques ; la sobriété foncière et la sobriété carbone ; la nature en villes et en villages ; les continuités écologiques ville-campagne ; la fabrique d'un territoire résilient ; l'articulation entre urbanisme et les enjeux de santé, mobilités, de l'adaptation de l'industrie et de l'économie locale.

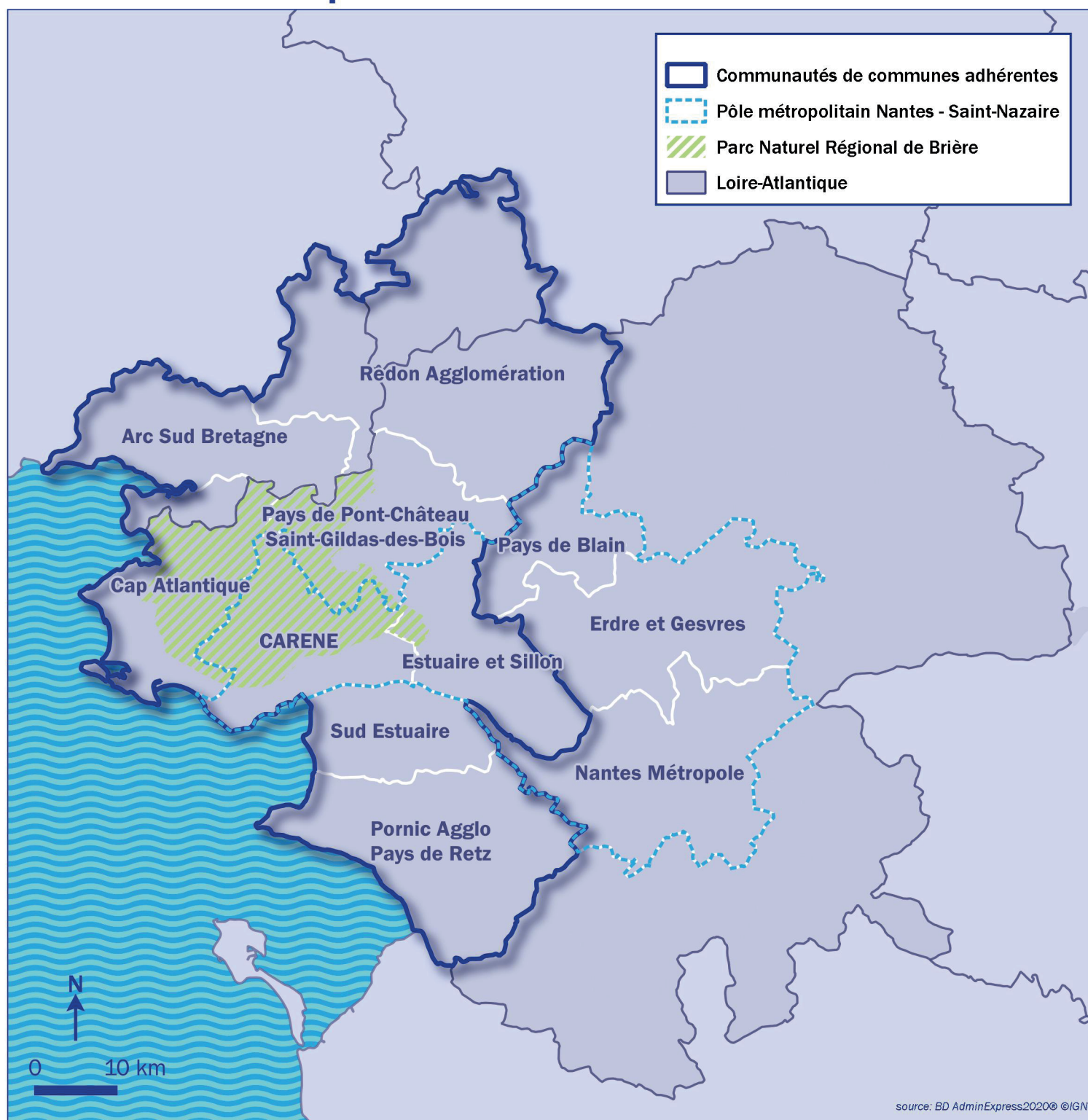
Alors que le programme de travail 2022 s'est appuyé sur les quatre axes spécifiques guidant l'organisation des missions de l'agence et qui restent d'actualité

pour la structuration de ce rapport d'activité 2022, le programme partenarial trisannuel engagé à partir de 2023 s'organise autour de 6 défis identifiés :

- Révéler les enjeux de l'Estuaire et du Littoral Loire Océan
- Favoriser le recyclage du foncier
- Outiller « la nature en villes et en villages
- Continuer à travailler la qualité de vi(II)e
- Mobiliser une ingénierie adaptée aux besoins
- Considérer les enjeux agricoles

Le cap que l'adrdn se fixe pour les 3 ans à venir, entre consolidation du socle et prise en compte des nouveaux enjeux, implique un ajustement de ses modes de faire, passant essentiellement par un renforcement de pratiques déjà engagées (transversalité, agence sur la place publique, implication croissante vers les territoires périurbain et ruraux, intensification des partenariats et des réseaux).

les territoires partenaires de l'addrn



instances et partenaires

15

> les membres de l'adrn

Les membres

- Saint-Nazaire agglomération
- Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique (CAP Atlantique)
- Communauté de communes Estuaire et Sillon
- Communauté de communes de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois
- Communauté de Communes Sud Estuaire
- Redon agglomération
- Pornic aggro Pays de Retz
- Communauté de communes Arc Sud Bretagne
- Ville de Saint-Nazaire
- Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire
- Etat
- Département de Loire-Atlantique
- Port de Nantes Saint-Nazaire
- Parc naturel régional de Brière
- Région Pays de la Loire
- Chambre de commerce et d'industrie Nantes Saint-Nazaire

Les membres associés

- Centre hospitalier de Saint-Nazaire
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire
- Université de Nantes

Les instances de l'adrn en 2022

Les Conseils d'administration et les Assemblées générales :

Le 16 mai 2022, CA & AG

Le 1^{er} décembre 2022, CA & AG

> les représentants

bureau au 31/12/2022

Président de l'adrn

SAMZUN David - Président de Saint-Nazaire agglomération - Maire de Saint-Nazaire

Trésorier de l'adrn

CRIAUD Nicolas - Président de Cap Atlantique - Maire de Guérande

Secrétaire de l'adrn

MARY Jean-François - Président de Redon agglomération - Maire d'Allaire

conseil d'administration au 31/12/2022

Cap Atlantique

CRIAUD Nicolas - Président - Maire de Guérande
SAMAMA Norbert - Vice-Président - Maire du Pouliguen

Chambre de commerce et d'industrie

HUILIZEN Jean-Marc - Vice-Président

Communauté de communes Arc Sud Bretagne

LE BORGNE Bruno - Président - Maire de La Roche-Bernard

Communauté de communes Estuaire et Sillon

NICOLEAU Remy - Président - Maire de Saint-Étienne-de-Montluc

Communauté de communes de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois

MOGAN Jean-Louis - Président - Maire de Missillac

Communauté de communes Sud Estuaire

MOREZ Yannick - Président - Maire de Saint-Brevin

Département de Loire-Atlantique

CHARRIER Jean - Vice-Président

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Loire-Atlantique

LATAPIE-BAYROO Thierry - Directeur

Saint-Nazaire agglomération

SAMZUN David - Maire de Saint-Nazaire - Président
AUFORT Claude - Vice-Président - Maire de Trignac
CAUCHIE Sylvie - Vice-Présidente - Maire de Besné
CHENEAU François - Vice-Président - Maire de Donges
CRAND Jean-Michel - Vice-Président - Maire de St-Malo-de-Guersac
HALGAND Marie-Anne - Vice-Présidente - Conseillère municipale
HERVY Franck - Vice-Président - Maire de La Chapelle-des-Marais
LUNGART Catherine - Vice-Présidente - Maire de St-André-des-Eaux
NOGUET Thierry - Vice-Président - Maire de Montoir-de-Bretagne
PELLETEUR Jean Claude - Vice-Président - Maire de Pornichet

Nantes Saint-Nazaire Port

TRETOUT Olivier - Président du Directoire

Parc Naturel Régional de Brière

PROVOST Eric - Président

Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire

MEZARD Michel - Vice-Président

LEFEUVRE Sylvain - Vice-Président

Pornic agglo Pays de Retz

BRARD Jean-Michel - Président - Maire de Pornic

Redon agglomération

MARY Jean-François - Président - Maire d'Allaire

Région des Pays de la Loire

LOUVRIER Franck - Vice-Président

Ville de Saint-Nazaire

COTTA Christophe - Adjoint au Maire

GIRARD-RAFFIN Céline - Adjointe au Maire

PERRIN Xavier - Adjoint au Maire

assemblée générale au 31/12/2022**Cap Atlantique**

CRIAUD Nicolas - Président - Maire de Guérande

QUELLARD Michèle - Vice-Présidente

SAMAMA Norbert - Vice-Président

Chambre de commerce et d'industrie

HUILIZEN Jean-Marc - Vice-Président

Communauté de communes Arc Sud Bretagne

LE BORGNE Bruno - Président - Maire de La Roche-Bernard

Communauté de communes Estuaire et Sillon

NICOLEAU Remy - Président - Maire de Saint-Étienne-de-Montluc

Communauté de communes du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois

MOGAN Jean-Louis - Président - Maire de Missillac

Communauté de communes Sud Estuaire

MOREZ Yannick - Président - Maire de Saint-Brevin

Département de Loire-Atlantique

CHARRIER Jean - Vice-Président

COTONNEC Annaïg - Conseillère Départementale

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Loire-Atlantique

LATAPIE-BAYROO Thierry - Directeur

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

BONNEVILLE Annick - Directrice

Etat

BERGUE Michel - Sous-Préfet

MARTIN Laurent - Service du Trésor de Loire-Atlantique

Nantes Saint-Nazaire Port

TRETOUT Olivier - Président du Directoire

DUJARDIN Julien - Directeur des territoires, des accès et de l'environnement

Parc Naturel Régional de Brière

PROVOST Eric - Président

Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire

MEZARD Michel - Vice-Président

LEFEUVRE Sylvain - Vice-Président

OUDAERT Nicolas - Vice-Président

Pornic agglo Pays de Retz

BRARD Jean-Michel - Président

Redon agglomération

MARY Jean-François - Président - Maire d'Allaire

BARATHON Isabelle - Vice-Présidente

Région des Pays de la Loire

LOUVRIER Franck - Vice-Président

Saint-Nazaire agglomération

SAMZUN David - Maire de Saint-Nazaire - Président

AUFORT Claude - Vice-Président - Maire de Trignac

BIZEUL Emmanuelle - Conseillère communautaire

CAUCHIE Sylvie - Vice-Présidente - Maire de Besné

CHENEAU François - Vice-Président - Maire de Donges

CRAND Jean-Michel - Vice-Président - Maire de St-Malo-de-Guersac

HALGAND Marie-Anne - Vice-Présidente - Conseillère municipale

HERVY Franck - Vice-Président - Maire de La Chapelle-des-Marais

LUNGART Catherine - Vice-Présidente - Maire de St-André-des-Eaux

MAHE Lydie - Vice-Présidente

NOGUET Thierry - Vice-Président - Maire de Montoir-de-Bretagne

OCTOR Dennis - Conseiller communautaire

PAILLARD Céline - Vice-Présidente

PELLETEUR Jean Claude - Vice-Président - Maire de Pornichet

RAY Michel - Conseiller communautaire

Ville de Saint-Nazaire

COTTA Christophe - Adjoint au Maire

GEFFROY Alain - Adjoint au Maire

GIRARD-RAFFIN Céline - Adjointe au Maire

PERRIN Xavier - Adjoint au Maire

SECHET Jean-Luc - Adjoint au Maire

MEMBRES ASSOCIÉS**Centre hospitalier de Saint-Nazaire**

COUVREUR Julien - Directeur général

Chambre des métiers et de l'artisanat

BELY Philippe - Président délégation Loire-Atlantique

Université de Nantes

KEROUANTON Jean-Louis - Vice-Président



Nouvelles adhésions en 2022

- Silène
- EPF (Etablissement Public Foncier) de Loire Atlantique
- SNAT (Saint-Nazaire agglomération Tourisme)
- CINA (Club Immobilier Nantes Atlantique)
- ENSAN (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes)

addrn et PNR de Brière, un partenariat qui prend de l'épaisseur

L'année 2022 marque une nouvelle dimension dans l'intensification des collaborations entre l'agence d'urbanisme et le Parc Naturel Régional. Désormais ce sont deux postes de travail qui sont mutualisés entre les deux structures. Noémie Martin (architecte) et Hélène Lucien (environnementaliste) sont à temps partagé et s'impliquent sur des missions communes et transversales, notamment en ingénierie du projet urbain et en planification.

Le Parc et l'Agence ont organisé régulièrement des comités de direction croisés (17 janvier, 4 avril et 19 septembre 2022) afin de partager les missions et études communes ou transversales ainsi qu'une mobilisation concertée auprès des plusieurs partenaires et notamment des communes (démarches Plans Guides).

En prolongement de cet engagement, en 2022, l'agence et le Parc ont préparé conjointement les contours d'une future mission « Nature en villes et en villages, déploiement d'un partenariat opérationnel ». Il s'agira notamment de contribuer à la mise en œuvre d'un urbanisme de valorisation des qualités écosystémiques des espaces verts ou de renaturation dans les projets urbains. Cette expertise sera plus particulièrement sollicitée pour impulser une acculturation à la prise en compte de la nature en ville dans les projets d'aménagement et d'urbanisme. A ce titre, le partenariat entre l'agence d'urbanisme et le Parc Naturel Régional de Brière sera renforcé et illustré par des études ou missions concrètes d'accompagnement des communes et collectivités en faveur d'actions de valorisation de la nature en villes et en villages.

Enfin, l'addrn a participé au congrès national des PNR qui s'est tenu à Saint-Nazaire du 19 au 21 octobre 2022. À cette occasion un stand de l'agence s'est déployé lors du « marché des initiatives ». Cet espace de rencontres et d'échanges a notamment permis de valoriser le territoire ELLO (Atlas) et plus particulièrement les travaux prospectifs sur l'aménagement flexible de l'estuaire de la Loire face aux impacts des effets du changement climatique.

résultat 2022*



19

> produits

Saint-Nazaire agglomération	1 362 K€
Ville de Saint-Nazaire	450 K€
Pôle métropolitain Nantes St-Nazaire	181 K€
Cap Atlantique	269 K€
Etat - DREAL	115 K€
Pont-Château St-Gildas-des-Bois	132 K€
Redon agglomération	131 K€
Département de Loire-Atlantique	65 K€
Pornic Agglo Pays de Retz	114 K€
Nantes St-Nazaire Port	51 K€
Parc naturel régional de Brière	60 K€
Estuaire et Sillon	85 K€
Région Pays de la Loire	40 K€
Sud Estuaire	35 K€
Chambre de commerce et d'industrie	10 K€
Arc Sud Bretagne	10 K€
Centre Hospitalier de Saint-Nazaire	10 K€
Chambre des métiers et de l'artisanat	2 K€
Université de Nantes	5 K€
Autres	193 K€
TOTAL	3 321 K€

> charges

Frais Personnel	2 182 K€
Frais Fixes	231 K€
Frais de Fonctionnements	111 K€
Prestations Externes	635 K€
Investissements immatériels	85 K€
Investissements matériels	33 K€
Amortissements	19 K€
Provisions diverses	40 K€
TOTAL	3 336 k€

Résultat 2022 : -14 K€

* valeurs arrondies



l'équipe

> effectif au 31.12.2022

Biguet Sandra	chargée de communication
Bozec Anne-Sophie	chargée d'études principale
Brieux Sébastien	secrétaire général
Brochard Marion	chargée d'études
Bunel Laure	chargée d'études
Busson Françoise	agent d'entretien
Dano Elodie	chargée d'études principale
Delépine Mathilde	chargée d'études
Delmas Antoine	chargé d'études principal
Denis Christine	assistante
Douchement Bérénice	chargée d'études
Drouaud Florian	chargé d'études (CIFRE)
Fouesnant Pauline	chargée d'études principale
Gaborit Gaëtan	directeur d'études
Godel Annaïc	directrice d'études
Guimard Constance	assistante d'études (apprentie)
Jouin Marion	chargée d'études
Lamouroux Elodie	directrice de l'aménagement et du projet urbain
Lempereur Juliette	chargée d'études
Le Pouezard Grégory	chargé d'études principal
Loiseau Alice	cartographe - géomaticienne
Lucien Hélène	chargée d'études
Maillère Claude	directeur du développement et de l'innovation
Martin Noémie	chargée d'études
Méda Clotilde	chargée d'études
Minssart Sophie	directrice d'études
Moley-Josse Laurence	chargée d'études principale
Moytier Eve-Angélique	chargée d'études principale
Pédreau Linda	administratrice SI
Pouplet Marie	directrice du développement territorial
Rigal Bérénice	chargée d'études
Velsch Baptiste	chargé d'études
Sarrazin Véronique	assistante de direction
Vionnet Pierre	directeur général

> une équipe en mouvement

Les arrivées de 2022

Jouin Marion, chargée d'études
Florian Hardy, assistant d'études
Florence Le Hericy, chargée d'études

> et aussi...

Ils sont partis vers de nouveaux horizons :

Tiphaine Dubreil, assistante d'étude
Lacoste François, chargé d'études
Florence Le Hericy, chargée d'études

et en qualité de stagiaires :

Lilou Buchet
Maëlan Ledreux
Marine Giraud

En 2022, la vie de l'agence a été ponctuée par deux séminaires d'équipe :

Le 9 mai à Nantes (visite de l'île de Nantes, rencontre avec la SAMOA et séance de travail collective sur l'espace de valorisation des projets des futurs locaux de l'agence au 37 avenue Albert de Mun à Saint-Nazaire)

Le 27 septembre sur le territoire d'Estuaire et Sillon (chasse aux trésors autour du Lac de Savenay et découverte des enjeux et du territoire de la communauté de communes en amont de l'élaboration du PLUI)



agence en réseau



L'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire est membre de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme qui regroupe une cinquantaine d'organismes publics d'études et de réflexion sur l'aménagement et le développement et qui ont pour la plupart un statut d'association. La FNAU offre aux professionnels des agences la possibilité d'échanger et de produire autrement et de manière collective, dans le cadre de clubs et de groupes de travail. Ces clubs contribuent notamment à créer une culture professionnelle commune à toutes les agences et alimentent les productions du réseau. En 2022, l'adrn a participé à plusieurs clubs de la FNAU (mobilité, habitat, géomatique, Giro, Eco-FNAU, etc.).



L'agence continue également à l'animation du club territoire maritime et portuaire et co-anime le club Eco Fneau avec l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours.

L'adrn a aussi organisé le séminaire des directeurs et directrices des agences d'urbanisme de la FNAU à Saint-Nazaire du 6 au 8 juillet. A notamment été proposé, une séance de travail sur les petites centralités en projet ainsi qu'une visite découverte du quartier maritime et portuaire de Saint-Nazaire et du centre-ville.

L'adrn à la 43^{ème} rencontre de la FNAU

Cette rencontre nationale des agences d'urbanisme a été organisée à Toulouse du 12 au 14 octobre 2022 sur le thème de « l'embarquement immédiat pour le changement ». A l'invitation de l'Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine (AUAT) et de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fneau), il s'agissait d'interroger les multiples changements interpellent profondément les territoires. En effet, les acteurs du monde de l'urbanisme et de l'aménagement doivent faire face à l'incertitude et à l'urgence. Comment nous emparons-nous de ces changements ? Comment les observer, les comprendre, les expliquer puis les traduire, les orienter, les accompagner ? Comment font-ils évoluer nos pratiques ? Collectivités territoriales, acteurs de l'aménagement, enseignants chercheurs et agences d'urbanisme étaient invités à partager ces questionnements et les réponses à y apporter.

Pour cette rencontre nationale, l'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire a piloté l'organisation et assurée l'animation de l'atelier « le projet urbain dans les agences d'urbanisme : quelles conditions de réussite ? ». Un format participatif a été proposé afin de recueillir des témoignages croisés d'agences d'urbanisme sur leur mode d'implication dans le projet urbain.

L'adrn s'est aussi rapproché des agences d'urbanisme de Tours et de Lorient, avec lesquelles elle co-anime le Club Eco FNAU afin de piloter et d'animer l'atelier « l'économie territoriale en crise(s) ». Cet atelier s'est notamment appuyé sur une enquête conduite en amont auprès des observateurs de l'économie territoriale sur les nouveaux modèles de développement à construire pour faire face à un monde en changement.

Le compte rendu de ces ateliers a fait l'objet de deux articles rédigés par l'agence et publié dans la revue Urbanisme (hors-série n° 77, avril 2023). Pour prolonger la restitution de l'atelier sur l'économie territoire, la FNAU et les agences impliquées ont rédigé une contribution spécifique du Club Eco FNAU aux réflexions en cours sur les crises traversées, la nécessaire transformation des modèles de développement local, les questions qu'elle soulève et les résistances qu'elle rencontre.



Club Ville Aménagement

Le Club Ville Aménagement est une association rassemblant une quarantaine d'organismes d'aménagement qui assurent, sous différents statuts, la maîtrise d'ouvrage urbaine d'opérations complexes. Compte tenu de sa spécificité en matière d'ingénierie de l'aménagement et du développement urbain, l'adrn est la seule agence d'urbanisme présente au sein du CVA. Celui-ci a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, de favoriser la diffusion de savoirs et savoir-faire ainsi que le progrès en matière de conception et de réalisation des opérations d'aménagement urbain. A cette fin, il organise tous les trois ans environ les « Entretiens de l'aménagement ».

Le chantier préparatoire aux « Entretiens de l'aménagement » s'est poursuivi au début de l'année 2022 à l'occasion de plusieurs groupes de travail auxquels l'agence a participé (territoires oubliés, la ville des usages, réparer la ville, Zéro Artificialisation Nette et nature en ville). Les 10^{èmes} entretiens de l'aménagement ont restitué les travaux des groupes les 23 et 24 juin 2022 à Clermont-Ferrand. L'adrn était présente.



AIVP

L'Association internationale Ville Port (AIVP), est une ONG qui rassemble depuis 30 ans les acteurs urbains, portuaires et leurs partenaires dans le monde entier. Son objectif est d'améliorer la relation entre ville et port, dans le cadre d'une coopération mutuelle pour un développement urbain, portuaire et économique plus durable, responsable et innovant en plaçant le citoyen au cœur de son action. Acteur de la globalisation, la ville portuaire est un laboratoire pour la ville et l'économie de demain où les innovations doivent être encouragées.

L'agence d'urbanisme s'implique au sein de l'Association Internationale des Villes Portuaires (AIVP) et participe aux colloques et aux voyages d'études susceptibles d'enrichir les réflexions locales.

L'AIVP a été missionnée en 2021, par l'Agence Française de Développement (AFD) pour réaliser, dans le cadre d'un projet FEXTE intitulé « Ports verts de l'Océan Indien », une étude visant à aider les ports de la zone sud-ouest de l'Océan Indien à mettre en œuvre leur transition écologique, par le biais d'un diagnostic assorti d'une étude d'opportunité, réalisée en partenariat avec les acteurs de l'APIOI (Association des Ports des Iles de l'Océan Indien). Pour réaliser cette étude, l'AIVP a missionné un groupe de quatre experts pour travailler sur les enjeux thématiques. A ce titre, l'AIVP et l'Agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire se sont associées via une convention, pour confier à l'adrn une mission d'expertise sur les enjeux d'interfaces ville & port sur l'ensemble des phases de l'étude. Cette mission a été menée à bien en 2022.



anticipation des mutations
territoriales et sociétales

chapitre 1



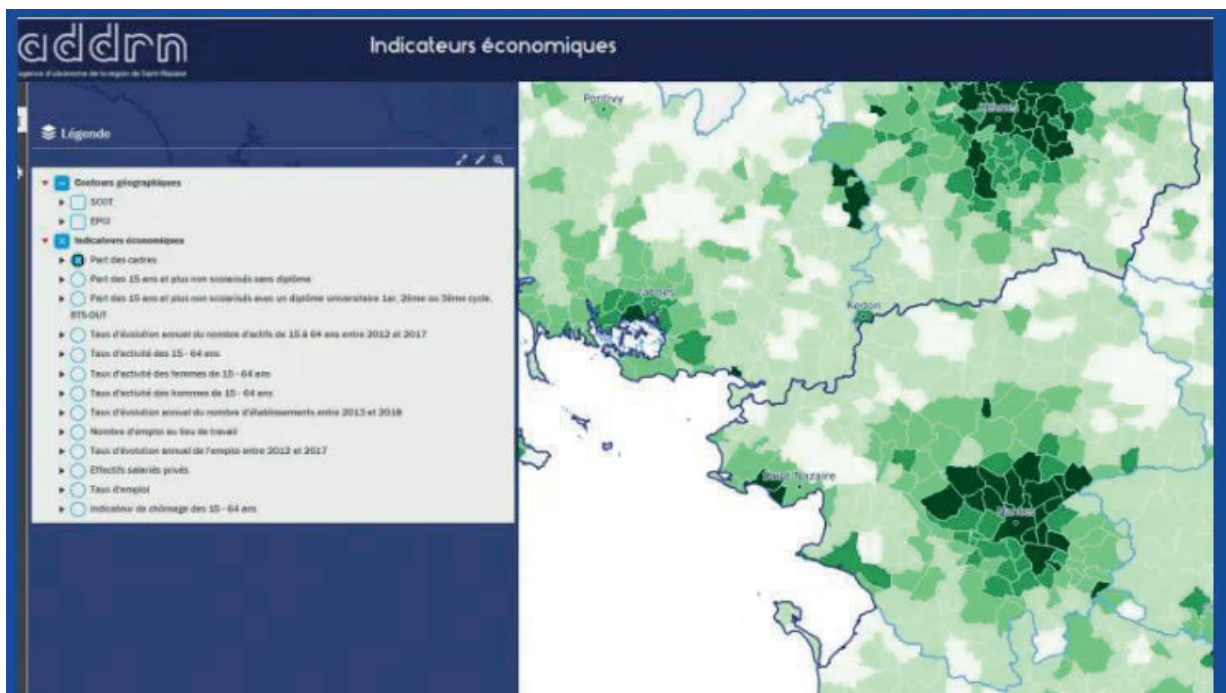
> observation d'ensemble

La disponibilité d'une donnée fiable structurée, actualisée et vérifiée et son analyse constituent un socle essentiel à la fois pour les études et projets conduits à l'agence et pour l'usage de ses partenaires.

Ainsi, l'adrrn a poursuivi la montée en puissance et la mise à jour récurrente des données datagences intégrant les nouveaux millésimes des bases de données. Le rapport démographie après celui sur l'habitat a ainsi été actualisé. Le partenariat pérenne avec les agences d'urbanisme bretonnes permet une forte mutualisation technique, y compris avec le recrutement conjoint d'un data-manager. L'agence a également consolidé le module cartographique et a poursuivi la valorisation de l'outil auprès des partenaires (formation et appui technique).

Afin de donner à voir de façon dynamique les mutations du territoire ELLO, l'adrrn a poursuivi la production de baromètres notamment sur la vente de maisons, le parc locatif privé ou encore la montée des eaux dans l'estuaire de la Loire vue par ses habitants donnant une lecture dynamique du territoire.

L'Atlas du territoire ELLO, a été publié et diffusé au premier semestre 2022. Cet ouvrage de qualité a été apprécié et sert de référence pour de nombreux partenaires et collaborateurs de l'agence.



> expertises foncières

L'addrn accompagne ses partenaires dans l'élaboration de leurs différents documents de planification, qu'il s'agisse de Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi), de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), de Schéma d'accueil des entreprises (SAE) ou encore de Plan Guide à destination des communes.

Dans le cadre de ces études et afin de répondre aux enjeux de sobriété foncière et de lutte contre l'artificialisation des sols, il est nécessaire de disposer d'une connaissance fine et précise du foncier disponible - cette connaissance est d'ailleurs obligatoire dans les PLU(i), le code de l'urbanisme imposant d'« analyser la capacité de densification et de mutation de l'ensemble des espaces bâtis ».

En 2022, l'addrn a poursuivi le déploiement d'un outil d'observation foncier et immobilier économiques (OOFIE). Fondé sur le développement d'une application

automatisant la première partie de la démarche, cet outil implique un travail de correction, vérification et classification qui permettent à ses utilisateurs de suivre la dynamique des zones d'activités et d'éclairer les politiques publiques. Déployé à Saint-Nazaire agglomération l'outil est proposé depuis 2022 aux autres partenaires de l'agence.

En matière d'habitat, l'addrn élabore depuis 2022 une méthodologie d'analyse automatisée permettant de recenser le potentiel foncier nu pour de l'habitat, de l'échelle communale à l'échelle intercommunale. Cet outil a vocation à être consolidé et complété par une analyse des potentiels en renouvellement urbain et en hiérarchisation.

Ces socles de connaissance constituent des ressources permettant, in fine, de bâtir une stratégie foncière.

> habitat, immobilier

Dans le cadre de son observatoire habitat pérenne, l'addrn a mis à jour l'enquête loyers réalisée annuellement afin de suivre les loyers pratiqués dans le parc privé. Elle a contribué également à l'analyse de marché relatif aux copropriétés de la ville de Saint-Nazaire et une analyse récurrente des déclarations d'intention d'aliéner (DIA). L'ensemble des observations menées et poursuivies en 2022 ont contribué par ailleurs à alimenter le centre de ressources habitat et les baromètres territoriaux, les diagnostics territoriaux, les projets de territoires, les démarches centres-bourgs, etc.

> économie, emploi, formation

L'agence anime et produit également un observatoire économique, amorcé avec la crise sanitaire. A travers la production et l'analyse de chiffres clés de l'économie de la région de Saint-Nazaire (analyse économique de la situation locale), l'addrn a assuré la diffusion de cette information économique via des publications et des dispositifs d'animation partenariale, particulièrement importants en 2021 et maintenus en 2022.

L'addrn a également poursuivi l'approche statistique permettant d'alimenter l'observatoire territorial du

logement des étudiants (OTLE) par la collecte et l'analyse des indicateurs. L'observatoire enrichit les travaux de l'agence sur l'enseignement supérieur et la place des étudiants dans les villes de Saint-Nazaire et Redon.

L'implication de l'addrn dans la vie étudiante s'illustre également par la préparation d'une enquête auprès des étudiants des principales formations nazairiennes. Cette enquête sera menée et traitée en 2023.

> mobilité

En termes de mobilité, l'addrn a poursuivi en 2022 son travail de veille et de ressources : fourniture de données spécifiques pour les plans mobilité intercommunaux, pour les diagnostics de centre-bourg, pour les documents de planification, etc. et recensement des données disponibles pour le suivi du PDU de Saint-Nazaire agglomération et des pratiques de mobilité à l'échelle ELLO.

Elle suit, avec les agences de Nantes et d'Angers, les Contrats opérationnels de mobilité des Pays de la Loire, avec l'appui données de suivi.

> santé/qualité de vie

L'addrn se saisit progressivement des questions de santé et de qualité de vie. Des collaborateurs se sont formés afin d'intégrer les pratiques d'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) dans les travaux de l'agence.

En termes de qualité de vie, une enquête a été menée auprès d'habitants d'un nouveau programme nazairien afin de mesurer leur satisfaction, logique d'achat en lien avec les objectifs communaux de logements.

publications 2022

Vent d'Ouest « sortons la tête de l'eau », juin 2022

Baromètre « le parc locatif privé, un enjeu pour l'attractivité », juillet 2022

Décryptage « la loi de la plage », septembre 2022

Vent d'ouest « les valeurs de la nature en ville », octobre 2022





coopération territoriales

chapitre 2

> grand territoire / planification prospective

Avec les deux autres agences des Pays de la Loire (Aura et Auran), l'adrn a poursuivi son travail d'accompagnement de la Région pour la réalisation d'un guide d'interprétation des règles du Sradet. La mission se poursuivra en 2022 avec l'élaboration de fiches thématiques et d'une approche spécifique au littoral et au recul du trait de côte pour la Loire Atlantique et la Vendée.

En 2021, l'adrn a apporté l'ingénierie nécessaire à l'évolution du SCoT Nantes Saint-Nazaire pour intégrer les dispositions de la loi ELAN concernant l'application de la loi Littoral. Il s'est agi de préciser « les critères d'identification des villages, agglomérations et autres secteurs déjà urbanisés et en définir la localisation ». Le Scot a été modifié en 2021 pour intégrer ces évolutions.

En collaboration avec l'agence d'urbanisme de la région nantaise (Auran), l'adrn a contribué à alimenter les ateliers des élus sur plusieurs problématiques (économie, foncier, etc.) en vue de définir la feuille de route du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire.

L'adrn a par ailleurs contribué avec l'Auran, pilote de la mission, à l'élaboration du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) en vue de l'évolution du SCoT de Nantes Saint-Nazaire en matière d'urbanisme commercial liée à la loi Elan.

> littoral de Loire-Atlantique

En 2022, plusieurs études ont porté sur tout ou partie du territoire de l'Estuaire et du Littoral Loire Océan, s'attachant à révéler cet espace spécifique.

Le littoral, enjeu d'attractivité toujours croissant, devient un véritable objet de préoccupation entre anticipation des risques littoraux et capacité d'accueil des populations locales et nouvelles.

L'adrn est pleinement investie dans ces questions à travers ses missions, son implication et sa participation à des séminaires en vue d'apporter des solutions collectives ou, a minima, des pistes à explorer ou partager.

Ainsi, l'adrn a accompagné la Région Pays de la Loire dans l'actualisation de sa stratégie Ambition Maritime et en particulier l'atelier portant sur l'aménagement du littoral : participation aux entretiens avec les élus littoraux, fourniture de données et d'analyses, etc.

Elle a également participé aux journées d'études de l'ANEL (association nationale des élus du littoral) autour

du thème « vivre le littoral ». Comment se loger, comment travailler ? Comment concilier les besoins locaux et l'attractivité ? comment gérer résidences secondaires, locations de courte durée et répondre aux besoins de logements à l'année... Des réflexions qui restent à poursuivre.

Localement l'adrn a accompagné les intercommunalités littorales et leurs communes dans l'élaboration de conventions en faveur du logement des saisonniers, après avoir porté les diagnostics et plans d'action. Signées au printemps 2022 avec l'État, Action Logement et les Départements de Loire-Atlantique et du Morbihan, elles font l'objet d'un suivi et d'une animation par l'adrn.

Enfin, en 2022, l'adrn a continué d'animer la Conférence des Présidents ELLO. Il s'agit de partager les enjeux et fonctionnements de chacune des intercommunalités, d'évoquer des préoccupations communes (notamment la capacité d'accueil des territoires entre logement, emploi et mobilité) et de partager des postures communes, dans le cadre notamment de la contribution à la nouvelle étude LNOBPL initiée par SnCF-réseau.

> planification locale

Des missions plus territorialisées ont été menées pour les intercommunalités et leurs communes. Ainsi, pour Cap Atlantique et Pont-Château Saint-Gildas des Bois, l'adrn a piloté l'élaboration de leur projet de territoire, en lien avec LAD pour le premier. Selon une méthodologie propre à chacune des intercommunalités, il s'est agi de faire émerger une lecture commune du territoire, de ses enjeux et de partager une vision à transcrire en actions à mettre en place. Ces deux projets ont été finalisés en 2022.

Parallèlement au projet de territoire, l'adrn élabore le Plh de la communauté de communes de Pont-Château Saint Gildas des Bois. Fortement mobilisée en 2021 et 2022, l'adrn finalisera le programme en 2023 en lien avec les services et les élus de l'intercommunalité.

La communauté de communes Estuaire et Sillon a lancé l'élaboration de son Plui en 2022. L'adrn a été sollicité pour élaborer ce document en lien avec l'intercommunalité. Cette forte mobilisation se poursuivra jusqu'en 2025.

En 2022, plusieurs Scot mobilisent l'ingénierie de l'adrn : la révision du Scot d'Arc Sud Bretagne et le Scot 3 du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire pour lequel les deux agences adrn et auran sont fortement impliquées. La préparation de la révision du Scot de Redon agglomération, dans la continuité du bilan du précédent Scot, a également mobilisé l'adrn qui accompagnera l'agglomération à compter de 2023.

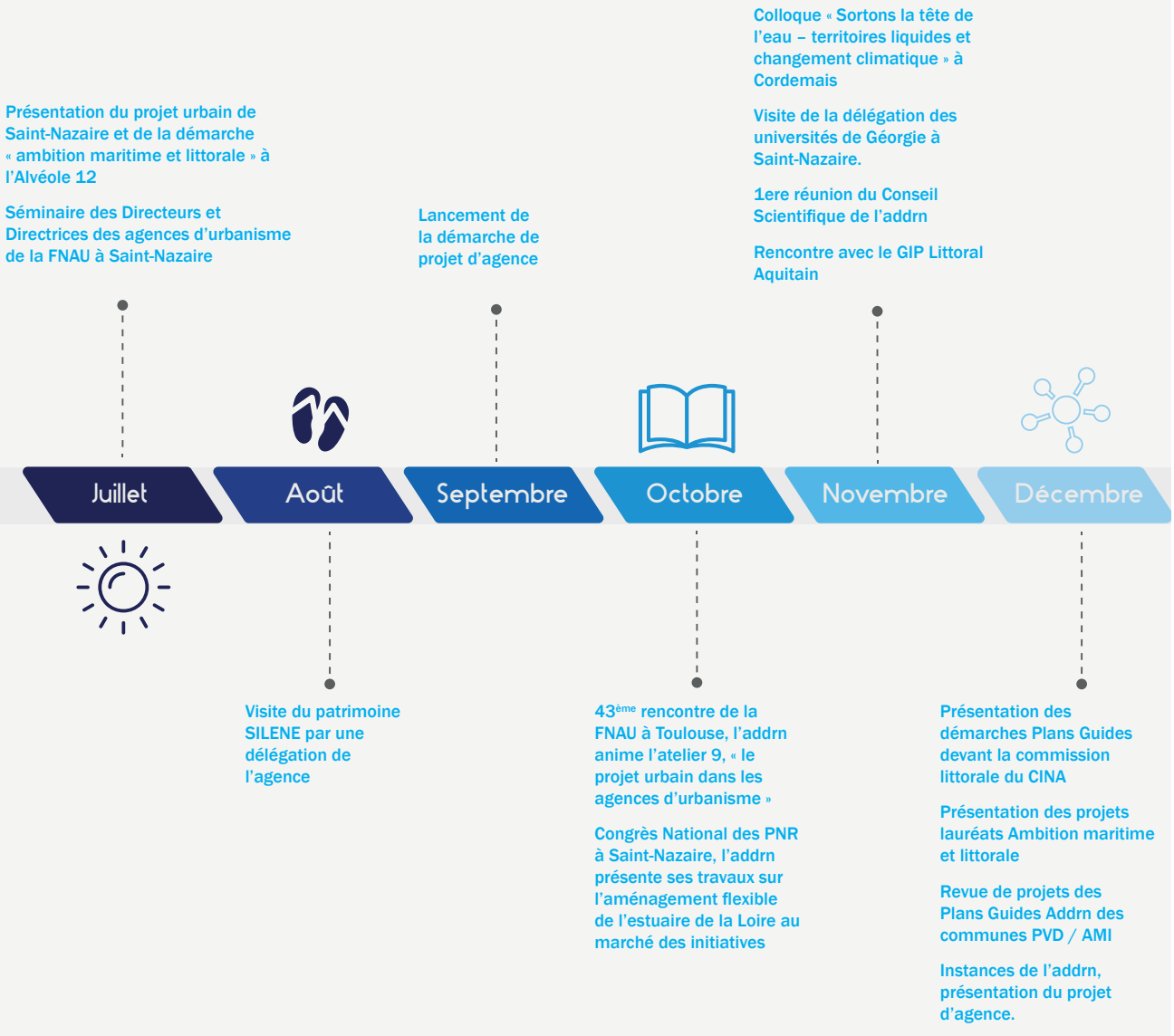
Enfin, l'adrn a apporté son soutien à différents dispositifs en cours au sein de l'agglomération de Saint Nazaire, essentiellement dans le cadre de la mise en œuvre du Plui, mais également dans le suivi du Pdu ou encore pour l'élaboration du Plh.





temps forts 2022









ingénierie de l'aménagement
et du projet urbain

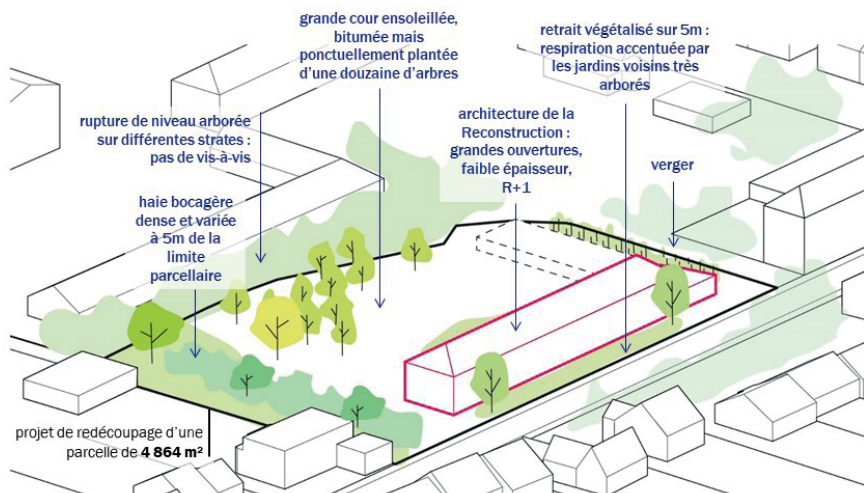
chapitre 3

programmation urbaine

La programmation urbaine est une démarche qui vise à fixer des objectifs pour l'espace urbain (type, nombre de logements, équipements, nature des espaces publics). C'est une première étape déterminante pour la mise sur les rails d'un projet pour laquelle l'agence intervient à différentes échelles.

L'agence accompagne la Ville de Saint-Nazaire, la CARENE et leurs partenaires, pour veiller à la cohérence globale des projets urbains et de la politique de l'habitat à l'échelle de la ville. Elle participe activement aux ateliers du projet urbain, contribue aux instances relatives à la programmation de logements et accompagnera la ville dans l'alimentation de sa commission extramunicipale. De plus, l'adrn a initié un processus d'élaboration d'une vision d'ensemble des projets urbains sur la ville. Suite à des ateliers animés en 2021, en 2022, l'agence a partagé avec la collectivité un projet de mise en récit accompagnée de cartes thématiques, organisée autour de 5 axes (la ville campagne littorale, une fabrique littorale de l'économie de demain, une ville accueillante pour tous, la ville plaisirs et l'eau aux 4 coins de la ville) qui a contribué à faire émerger le projet urbain de la ville de Saint-Nazaire : la ville jardin au bord de l'océan.

En 2022, dans le cadre de sa mission de programmation et études de faisabilité pour l'implantation de petits projets urbains, inscrite au programme partenarial, l'agence a réalisé deux études, toutes deux à Saint-Nazaire. La première concerne les orientations urbaines en vue de la mutation d'un foncier appartenant à l'école Michelet à destination de logement locatif social. L'agence a réalisé un diagnostic détaillé en appréhendant les enjeux du quartier à la parcelle et à réalisés divers scénarios d'implantation en portant l'ambition de valoriser au mieux le déjà là, et notamment en étudiant les capacités de réemploi du bâti de la Reconstruction. La seconde étude visait à partager les enjeux urbains d'une réhabilitation de la résidence Kerfaouet, ensemble de 120 logements construit dans les années 1980 (démolition partielle ? densification ? désenclavement ?). La mission a été réalisée en fin d'année et a permis de partager une problématique plus large de très grands îlots dans ce quartier de Saint-Nazaire qui mériteraient, lorsqu'il y a des opportunités, d'être recomposés pour retrouver l'échelle du piéton. Les scénarios travaillés par l'agence doivent être soumis à arbitrage début 2023.



Faisabilité de mutation « Michelet » / diagnostic à l'échelle de la parcelle

L'agence a contribué, aux côtés de la Direction des Sports de la ville de Saint-Nazaire à l'élaboration de son schéma des pratiques sportives libres, afin d'y apporter une vision des enjeux et projets urbains. Les enjeux de d'attractivité, de convivialité de l'espace public, de parcours, de genre, d'âge ainsi d'urbanisme favorable à la santé sont ici convoqués pour programmer de nouveaux équipements au regard des besoins et études urbaines en cours.

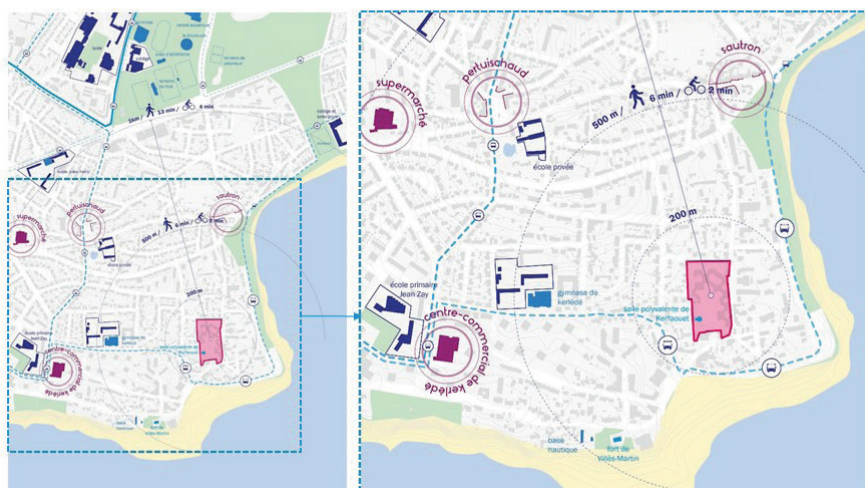
Elle a également participé aux échanges en vue de l'élaboration du schéma d'accueil des camping-cars de Saint-Nazaire agglomération, piloté par Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, toujours en vue d'apporter un regard sur les enjeux et projets urbains.

Pour nourrir les différentes réflexions urbaines de l'agence et de ses partenaires, une étude sur l'habitat individuel en ville permettant, à l'aide de références, de partager les caractéristiques et les formes de l'habitat individuel en ville ainsi que ses modes de production et les modes de vie et usages de la ville associés a été réalisées. Ce document sera diffusé au premier semestre 2023.



Kerfaouët et son quartier

Des équipements et commerces à proximité



expertises espaces publics

En 2022, l'agence a accompagné la CARENE dans le pilotage de la consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du projet Helyce +, puis, depuis la désignation de l'atelier osty + ingerop en septembre 2022 pour la mission, elle assiste la maîtrise d'ouvrage en phase étude, notamment pour veiller à l'articulation entre le projet Hélyce et les ambitions et stratégie de l'agglomération et des communes en terme de projet urbain ainsi qu'à la coordination urbaine avec les grands projets urbains. Elle participera à l'appréciation de ses propositions sur les espaces publics jusqu'au niveau AVP.

Dans la poursuite des travaux menés par l'agence en 2021 sur la route de la côte d'Amour, l'agence a réalisé en 2022 un rapport de synthèse et poursuivi les réflexions sur les conditions de mutation du secteur de la Vecquerie, au regard des opportunités foncières permettant notamment d'incarner l'ambition d'une ville jardin au bord de l'océan en révélant des espaces de parc aujourd'hui délaissés. Elle a également contribué à nourrir l'étude de programmation urbaine lancée par Saint-Nazaire agglomération.

L'adrn a également contribué, en partenariat avec l'Atelier Mobile, à l'élaboration d'un diagnostic d'usage des espaces publics du quartier et a élaboré des scénarii d'aménagement permettant d'activer les espaces publics de Prézégat, dans le cadre du projet de renouvellement urbain d'intérêt régional [PRIR] de Saint-Nazaire. Ainsi, l'ADDRN a rencontré les habitants (adultes et enfants) du quartier pour définir des attendus de projet avant d'élaborer et de soumettre aux élus en novembre 2022 des scénarios d'aménagement d'une aire de jeux proche des tours d'une part, et d'un réaménagement de la place Georges Brassens d'autre part. Sur la base du scénario retenu, les travaux de réalisation de l'aire de jeux démarreront dès 2023.

Pour nourrir la mission de maîtrise d'œuvre pilotée par la ville de Saint-Nazaire sur des espaces publics de son centre-ville, confiée à Michel Desvigne paysagiste, l'agence a réalisé un diagnostic des revêtements de sol et mobiliers urbains du centre-ville. Ce travail sera également une contribution à la redéfinition de la charte du mobilier urbain de la ville.

Cette expertise espaces publics se déploie aussi dans tous les centres bourgs.



> ingénierie des mutations urbaines

L'adrn accompagne la ville de Pornichet pour l'élaboration d'une stratégie de développement urbain raisonnée et maîtrisée, pour anticiper et planifier la réalisation des programmes de logement dans une volonté de sobriété foncière. Suite aux ateliers animés en 2021, l'adrn a formalisé en 2022 un document de « stratégie de développement urbain » qui a été restitué en Bureau municipal en octobre 2022, ainsi que des panneaux de pédagogie sur les enjeux de formes urbaines notamment.

L'agence d'urbanisme poursuit la mission d'assistance en programmation urbaine et de conseil et d'expertise en ingénierie pré-opérationnelle engagée depuis 2018 pour accompagner Redon Agglomération, la Ville de Redon et la ville de Saint-Nicolas de Redon, au sein de la direction de projet, dans la mise en œuvre de Confluences 2030, projet urbain partenarial pour renouveler l'attractivité, l'identité et le cadre de vie des quartiers portuaires et le cœur de l'agglomération de Redon. Plus particulièrement, en 2022, elle a poursuivi sa mission d'aide à la réflexion pour intégrer l'opération du nouveau Campus E.S.P.R.I.T dans la stratégie urbaine et opérationnelle du projet urbain. Elle a alimenté et animé les réflexions sur les deux friches STEF et GARNIER, pour préciser et proposer leurs conditions et leurs modalités de reconversion.

En 2022, l'adrn a continué à animer la direction de projet Moulin du Pé ainsi qu'à assurer, en co-maîtrise d'ouvrage avec SONADEV, le pilotage de la maîtrise d'œuvre urbaine, afin de veiller à la cohérence à l'échelle du quartier Moulin du Pé / Bois d'Avalix à Saint-Nazaire. Parmi les grandes avancées de l'année 2022 on notera la participation à la consultation de maîtrise d'œuvre lancée par SILENE sur la résidence Avalix, la finalisation et validation de l'avant-projet des espaces publics

de la ZAC de Moulin du Pé et la désignation d'un lauréat pour le premier îlot de celle-ci, soumis à l'appel à projet Amibition Maritime et Littorale.

L'agence a piloté la finalisation de l'étude de cohérence urbaine du secteur Heinlex Océanis et poursuivi ses échanges avec les partenaires pour accompagner la densification du Campus d'Heinlex : en complément des implantations de l'UFR polytech et de l'IFSI, implantation d'un campus « Fab academy » de l'UIMM et d'un nouveau restaurant CROUS.

Elle a également piloté la finalisation de l'étude de cohérence urbaine pour la Brière urbaine sur les communes de Trignac et Saint-Nazaire. En 2022, le travail s'est focalisé sur les conditions urbaines de mise en œuvre de premiers projets sur la bande Gautier Leferme (implantation d'une école d'ingénieur.e.s sur l'îlot du parking du théâtre, extension du dépôt et des ateliers pour les bus) et sur le partage d'une stratégie de mutation progressive de la zone commerciale Grand Large à Trignac.





42

> projets en interface ville - port

L'adrn poursuit l'animation des partenariats, notamment entre la collectivité et le Port, pour assurer une vision d'ensemble des projets et garantir leur mise en cohérence.

L'agence d'urbanisme coordonne la démarche globale de définition et de mise en œuvre du projet de valorisation du Petit Maroc, portée par la Ville de Saint-Nazaire. Ainsi, elle réunit et accompagne les différents maîtres d'ouvrage impliqués dans ce projet afin d'alimenter leurs réflexions, de décliner les objectifs du projet urbain à l'échelle de chacune des opérations pour les inscrire dans une vision globale, partagée et coordonnée.

Dans ce cadre, en 2022, l'agence d'urbanisme a assisté la Ville de Saint-Nazaire et Nantes Saint-Nazaire Port dans la mise en place de la procédure de consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour la valorisation paysagère du Petit Maroc.

Au titre de son expertise urbaine et architecturale, ainsi que de sa vision d'ensemble des projets sur le Petit Maroc, l'agence d'urbanisme a également accompagné Nantes Saint-Nazaire Port dans sa consultation de maîtrise d'œuvre urbaine en vue de la transformation urbaine et paysagère du secteur de l'avant-port, situé à l'interface entre le front de mer et la rive d'estuaire, notamment pour accueillir un pôle de tertiaire portuaire.

L'agence a animé, jusqu'à sélection d'un lauréat en décembre 2022, la consultation pour la création d'un îlot maritime sur le plateau du Petit Maroc dans le cadre des appels à projets immobiliers «Saint-Nazaire, une ambition littorale et maritime » lancé en juillet 2021 par la collectivité. L'agence d'urbanisme a coordonné la phase d'échange avec les différentes équipes candidates afin d'affiner leurs propositions, puis la phase d'analyse des offres, dans leurs dimensions urbaines, programmatiques, architecturales et financières.

En 2022, l'adrn a renforcé son implication dans les enjeux d'interface Ville / port. C'est dans le cadre de la reconnaissance de cette compétence qu'elle a été sollicitée par l'AIVP pour contribuer, pour le compte de l'Agence Française de Développement, à une mission de sensibilisation des ports membres de l'Association des Ports des Iles de l'Océan Indien (APIOI) - Comores, La Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte et Seychelles – aux sujets des ports verts et résilients. L'agence a été identifiée pour éclairer les enjeux d'interface ville – port : reconversion des espaces portuaires et industriels, mobilités, intégration du port dans le tissu urbain, verdissement de la croisière ou gouvernance partagée sur les enjeux de développement portuaire. Cette intervention, qui s'est achevée en 2022, est une occasion pour l'adrn de valoriser son expertise et de nourrir sa réflexion de nouvelles études de cas.

> animation des processus / mise en projet

L'addrn, qui coordonne depuis plusieurs années la mise en œuvre de la politique de redynamisation du centre-ville de Saint-Nazaire, assure la direction de projet Action Cœur de Ville depuis la candidature de la ville à ce programme, donnant lieu à la signature de la convention cadre en octobre 2018. En 2022, l'agence a continué à animer les diverses instances de gouvernance afférentes à ce projet (direction de projet régulière, réunion de pilotage trimestrielle et présentation annuelle en Conseil Municipal). Elle a poursuivi jusqu'à sa finalisation le pilotage de la mission d'élaboration d'une stratégie de positionnement du centre-ville, démarrée au second semestre 2021 et présentée aux commerçants en avril 2023. L'agence a également contribué à collecter les retours d'expérience d'autres villes Cœur de Ville et / ou PRISME ayant engagé une démarche ZPPAUP, AVAP ou SPR, afin d'apporter des éléments d'aide à la décision sur ce sujet.

Ambition Maritime et Littorale

pilotage technique des appels à projets

L'Ambition Maritime et Littorale, est né d'une impulsion de l'adrn, fin 2016, qui en assure depuis le pilotage technique. Ce projet tend à inscrire le projet urbain de St-Nazaire dans son agglomération côtière autant que dans l'échelle métropolitaine.

En 2021, l'adrn a assisté ses partenaires pour le lancement et l'animation de 2 appels à projet concernant 10 sites au total : 4 projets urbains et immobiliers et 6 « places à prendre » pour que des porteurs de projets puissent contribuer à les animer, à les ouvrir à la population, en portant des ambitions de lien social, de valorisation écologique et de révélation des lieux.

En 2022, en étroite relation avec les services compétents, l'agence a mené l'analyse des propositions et la mise en place des instances de sélection des projets qui ont permis de retenir des lauréats.

Pour les « Places à prendre » des porteurs de projet ont été retenus pour 4 des 6 sites soumis à l'appel à projet entre février et avril 2022. Depuis, l'agence accompagne les lauréats de chaque site dans la bonne mise en œuvre de leur projet : une guinguette à manger et danser aux abords du port de Méan, un lieu de séjour pour des vacances adaptées dans la villa Ker Louis au-dessus de la plage de Bonne Anse, un parcours acrobatique en hauteur dans la base sous-marine et la renaissance d'un café restaurant dans le Café du Pont du port de Rozé.

Dans le cadre de l'appel à projet urbain et immobilier, l'agence a, sur chacun des 4 sites, analysé les candidatures puis offres initiales et offres finales reçues, animé des questions – réponses et des temps de rencontre avec les candidats, en préparation des jurys qu'elle a organisés :

- Anciennes serres de Porcé : 25 candidatures reçues et analysées / 4 équipes admises à remettre une offre / lauréat : Crédit agricole immobilier avec TICA et Patrick AROTCHAREN pour un projet d'une soixantaine de logements en courtoisie avec l'écrin boisé
- Moulin du Pé : 15 candidatures reçues et analysées / 4 équipes admises à remettre une offre / lauréat : Sogéprom et Brémond avec les équipes d'architectes JBMN, Office Zola et paysagistes OAK. Le projet prévoit la réalisation d'un ensemble immobilier de 85 logements intégrant des toitures végétalisées et une offre de commerces et services en rez-de-chaussée.
- Gavy : 13 candidatures reçues et analysées / 4 équipes admises à remettre une offre / lauréat désigné en mars 2023 : ICADE et Duval avec OBRAS comme urbaniste coordonnateur et un projet mixte alliant pôle sportif et loisirs, habitat, hôtellerie, restaurant panoramique et tertiaire.
- Ilot Nautique : 6 candidatures reçues et analysées / 4 équipes admises à remettre une offre / lauréat : Eiffage et ATAO avec TOPOS architectes pour un projet alliant la SNSM, Skol ar Mor, un café –restaurant et un bassin d'entraînement au sauvetage en mer

Depuis la désignation des lauréats, l'agence accompagne, aux côtés des collectivités, et propriétaires le cas échéant (pour Gavy, chambre de commerce et d'industrie, Etat, Université, centre hospitalier, et SONADEV et Nantes Saint-Nazaire Port pour l'ilot maritime), la mise au point des projets retenus.



Vue depuis le bd Laënnec. Image non contractuelle susceptible d'évoluer – ©JBMN.



Vue au cœur du projet. © Agence Arotcharen – Visuel non contractuel susceptible d'évoluer



Vue depuis le quai Demange . ©TOPOS architectes – Visuel non contractuel susceptible d'évoluer.



46

> centres bourgs

Dans un contexte national où de nombreuses petites villes sont en grande difficulté, l'attractivité résidentielle de la façade Ouest se confirme. Localement ce phénomène est doublement porté par la Métropole Nantes-Saint-Nazaire et par le littoral qui sont de puissants leviers de développement. Ici, beaucoup de petites communes et villes moyennes confirment (ou révèlent) leur potentiel d'accueil pour de nouvelles populations. Malgré cette dynamique territoriale, de nombreux centres-villes et centre-bourgs restent à revaloriser. La dégradation de l'habitat ancien, le déficit d'équipements, la qualité des services et des espaces publics sont autant de sujets qui mobilisent fortement les équipes municipales.

La question de la centralité en appui du développement communal apparaît comme prioritaire. Pour répondre à ce besoin d'ingénierie, l'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire se mobilise depuis 2020 auprès de ses partenaires pour bâtir des stratégies de revitalisation des centres-bourgs. Il s'agit notamment d'accompagner le déploiement du dispositif « Petites Villes de Demain » porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et l'Appel à Manifestation d'Intérêt initié par le Département de la Loire-Atlantique qui témoignent de cette mobilisation collective.

Alors que les communes et intercommunalités bénéficiaires du programme PVD ont signé avec l'État leur convention d'adhésion au dispositif et que de nombreuses communes de Loire-Atlantique répondent à l'AMI du département, l'adrdn mobilise une équipe projet pour l'élaboration des Plans Guides de revalorisation de plusieurs centres-bourgs.

Ainsi en 2022, l'adrdn s'est particulièrement mobilisée pour élaborer les plans guides de plusieurs communes. Ces missions présentent des avancées différenciées en fonction des communes.

- Les plans guides de Besné, Trignac, Herbignac, Le Pouliguen, Guérande, Guémené-Penfao, Saint-Gildas des Bois, Missillac et Paimboeuf ont été finalisés en cours d'année.
- Les plans guides de Saint-André des Eaux (avec Magnum), Villeneuve en Retz, Chaumes en Retz sont entrés en phase stratégie après l'achèvement des phases de diagnostic.
- L'année 2022 a aussi été marquée par les travaux préparatoires au démarrage des missions plans guides pour les communes de La Roche Bernard / Nivillac, Muzillac, Donges, La Chapelle des Marais et Préfailles.

L'adrdn a prolongé son approche méthodologique spécifique basée sur une méthodologie d'accompagnement sur mesure au plus près des élus et des équipes municipales sur le terrain.

Il convient de mentionner la finalisation du travail avec les étudiants du M2VT de ENSAN qui ont contribué aux diagnostics des plans guides de Missillac et Saint-Gildas des Bois. Les étudiants ont soutenu leur travail le 28 avril à l'ENSAN en présence des élus des communes.

De même, parmi les forces d'appui en soutien de l'adrdn pour mener à bien les démarches plans guides, l'agence a activé la mobilisation de partenaires extérieurs sur des missions spécifiques d'études bâtementaires, capacitaires ou de faisabilités (Paris U, Ultreya, In Semita, Magnum, ...).

Afin de partager avec l'ensemble de ses partenaires les modalités de déploiement de son équipe auprès des communes ainsi que l'avancement des travaux d'élaboration des plans guides, l'adrdn a organisé deux revues de projets les 25 février et 15 décembre 2022 à l'agora de Saint-Nazaire.

Enfin, l'équipe projet plans guides de l'adrrn s'est mobilisée en mars 2022 pour préparer et animer le colloque « Petites centralités en Projet » à Besné avec en parallèle, une exposition relatant les enjeux de revitalisation des petites centralités ainsi que l'avancement des démarches d'élaboration des plans guides réalisés par l'adrrn.

Le prolongement des démarches plans guides vers l'opérationnel est un défi d'accompagnement. L'agence outille son ingénierie pour continuer sa mobilisation auprès des communes et des intercommunalités au-delà des plans guides. La préfiguration des contours de mobilisation de l'agence sur des missions post-plans guides s'est organisé en 2022 dans un contexte de dialogue renforcé, notamment avec les intercommunalités.

petites centralités en projets

colloque du 30 mars à Besné

A l'invitation de l'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire (adrrn), de nombreux élus et partenaires étaient présents à Besné pour le colloque « Petites Centralités en projet ». Il s'agissait de partager les enjeux de revitalisation des centres bourgs des petites et moyennes communes de l'ouest du département de la Loire-Atlantique et de témoigner que les terrains de jeu du projet urbain ne concernent pas seulement les métropoles. La forte représentation des promoteurs immobiliers lors de cet événement confirme les potentiels d'optimisation de ces communes riches d'opportunités. L'adrrn poursuit son engagement au plus près des communes qu'elle accompagne et de ses intercommunalités adhérentes. Le soutien inconditionnel des partenaires permet de déployer, au quotidien, une équipe projet sur le terrain. La vidéo de retransmission de l'évènement est disponible sur le site internet de l'adrrn et permet de visualiser l'intégralité des interventions des quatre tables rondes : « priorité centralité, vraiment ? », « les ingrédients du projet », « de l'ambition à l'action », ainsi que le dialogue conclusif en interaction avec la salle.





recherche développement
et innovation



chapitre 4



50

> chantier prospectif 1 « nouvelle attractivité du territoire »

La pandémie a-t-elle bouleversé les structures territoriales françaises : le rêve de campagne est-il partagé par les citadins ? Les aires urbaines ont-elles vraiment perdu l'attractivité qui les caractérisait avant la crise sanitaire ? Les récents travaux des équipes de chercheurs du Programme POPSU Territoires en partenariat avec le Réseau rural français et le Plan urbanisme construction architecture permettent de tempérer cette analyse. En effet, ces travaux soulignent une grande stabilité des équilibres territoriaux précédant la crise : la France post-Covid qui se dessine reste marquée par la force des pôles urbains, la périurbanisation et l'attractivité des littoraux. Derrière l'expression « exode urbain » se cacheraient un double malentendu : d'une part il n'est pas question d'un déferlement massif de populations « urbaines » dans les « campagnes » et d'autres part, les premières analyses invitent à saisir la diversité des territoires. Si départs de population il y a, et donc arrivées en corolaire, ils sont loin de concerner toutes les catégories de villes.

Dans ce contexte mouvant où s'ajoute désormais les effets conjugués de plusieurs phénomènes conjoncturels (?) tels que l'inflation, les tensions sociales, la crise énergétique, ... où en est l'attractivité résidentielle du territoire ELLO ? Alors que les données statistiques ne seront pas disponibles immédiatement, comment mesurer une attractivité résidentielle qui semble se confirmer et qui génère des tensions accus sur le marché du logement ? Au-delà de cette attractivité qui semble se confirmer depuis la fin de la pandémie, c'est la question de la présentialité sur le territoire ELLO et notamment sur sa frange littorale qui semble se poser avec encore plus d'acuité.

Afin d'apporter des éléments d'éclairage sur ce contexte, l'addrn a engagé en 2022 une enquête ciblée sur les parcours résidentiels des nouveaux arrivants sur le territoire ELLO. L'exploitation du fichier « nouveaux voisins », édité

par La Poste et qui recense des demandes de transferts de courrier vers une nouvelle adresse, a permis d'interroger près d'une centaine de foyers précédemment domiciliés à l'extérieur du territoire ELLO. Ce sont autant d'entretiens qui ont été menés par l'addrn, durant l'été 2022 directement au nouveau domicile de ces néo résidents. L'exploitation de cette importante collecte s'est engagée en fin d'année 2022 avec l'objectif d'une restitution en 2023.

Au-delà de cette dynamique résidentielle qui sera en partie appréhendée par cette enquête, l'addrn poursuit ses investigations autour de la question de la présentialité qui dépasse le cadre des résidences principales et de leurs habitants permanents. En effet, les nouveaux usages des résidences secondaires (occupation temporaires sur des périodes variables) l'augmentation du nombre de biens mis en location sur les plate-forme (airbnb, ...), les logements spécifiques pour les saisonniers ou les travailleurs en situation de détachement sont autant de pratiques qui impactent les équilibres de l'offre en logements et qui accentuent la pression sur le marché de l'acquisition ou de la location. Préfigurée en 2022, l'étude de ces dynamiques sera confirmée en 2023 à l'occasion de nouveaux travaux de l'addrn sur cette « nouvelle attractivité du territoire ».

Regard d'expert : Laurent Cailly

L'élaboration du protocole d'enquête à l'appui du fichier de Le Poste, « nouveaux voisins » a bénéficié d'un regard académique porté par L Cailly, maître de conférences en géographie à l'Université de Tours. Ses travaux portent sur l'évolution des modes d'habiter, des stratégies résidentielles et des mobilités quotidiennes dans les espaces périurbains français. Plusieurs temps d'échange ont été organisés avec l'équipe projet de l'addrn, alors que Laurent Cailly était aussi le professeur encadrant de Constance Guimard, étudiante en géographie et en contrat d'alternance à l'addrn en 2022.

> chantier prospectif 2 « Estuaire post-carbone »

Plusieurs travaux illustrent les réflexions prospectives portées par l'agence sur le thème de l'inscription de l'estuaire de la Loire dans une double ambition de transition énergétique et d'adaptation aux effets potentiels du changement climatique.

La question de l'aménagement flexible de l'estuaire de la Loire dans un contexte d'adaptation au changement climatique a motivé la mise en place d'un partenariat incarné par le recrutement en contrat CIFRE de Florian Drouaud, jeune chercheur au laboratoire ETG-Geolittomer de l'institut de géographie de l'université de Nantes. Florian, recruté à l'addrn à partir de mars 2021, pour une durée de trois ans, prépare un projet de thèse en partenariat avec l'addrn, le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire et l'IGARUN.

L'année 2022 a permis à Florian Drouaud de prolonger ses rencontres et entretiens auprès des nombreux acteurs locaux afin de partager les enjeux de vulnérabilité et d'adaptabilité de l'estuaire de la Loire. Pleinement inscrit dans un projet de thèse CIFRE, une seconde série d'entretiens réalisés avec les partenaires de l'agence, après ceux menés en 2021, a permis de préciser les hypothèses et les pistes stratégiques développées par cette recherche.

À travers le point de vue d'acteurs techniques locaux, l'addrn propose un web-reportage mise en ligne sur son site internet afin de partager les fruits de ces rencontres et de mettre en avant les travaux réalisés. Pour rappel, le premier volet de ce web-reportage en typique relatait le « risque et de l'incertitude dans l'estuaire: priorisation des intérêts et dynamiques complexes ». Le second volet qui s'intitule « mettre en gouvernance(s) l'estuaire de la Loire pour s'adapter ? » a été mis en ligne en 2022 et détaille des évolutions réglementaires à prendre en considération dans

le cadre d'une stratégie d'adaptation tout en interrogeant un déficit de gouvernance à l'échelle de l'estuaire de la Loire.

En 2022, l'addrn a aussi participé au déploiement d'une enquête pilotée par l'institut de géographie de l'université de Nantes auprès des habitants riverains de l'estuaire afin de mieux comprendre les représentations mentales liées aux risques d'inondation. La passation du questionnaire s'est déroulée fin 2021 et début 2022, directement en face à face auprès des habitants rencontrés par les étudiants du master 2 Géographie et Aménagement des Espaces Maritimes. Outre l'exploitation fine de cette enquête dans le cadre des travaux de recherche de Florian Drouaud, une publication « baromètre » a permis de partager les principaux résultats, par ailleurs mis en perspective à l'occasion du colloque « sortons la tête de l'eau » organisé par l'agence en novembre 2022.

Parallèlement, ce chantier « estuaire post carbone » s'est prolongé en 2022 par la mise en opérationnalité du laboratoire de transition urbaine du Parc Naturel Régional de Brière issu de la démarche prospective PNR 2060 initié en 2019. Pour rappel cette démarche collaborative animée par l'agence en liaison avec le Parc vise l'accompagnement concret d'actions dans les communes afin de répondre à deux ambitions : « la Brière, territoire zéro artificialisation nette » et « la restauration des continuités écologiques dans les bourgs et villages ». En prolongement des démarches de revalorisation des centres bourgs, l'addrn et le parc ont proposé des sites sur plusieurs communes. Cette collaboration préfigure un approfondissement des partenariats entre le parc et l'addrn avec notamment la perspective de monter la future mission « Nature en villes et en villages, déploiement d'un partenariat opérationnel ».

sortons la tête de l'eau

colloque du 9 novembre à Cordemais

Cet événement organisé par l'adrn a réuni une centaine de participant à Terre d'Estuaire. Alors que le territoire ELLO regroupe plusieurs entités hydrographiques qui structurent localement le territoire et façonnent son identité (estuaires, littoral, marais, ...), les impacts potentiels du changement climatique menacent leur intégrité.



Elévation du niveau de la mer, inondations, submersion marine, recul du trait de côte sont autant de risques qui doivent venir questionner le rapport à l'eau, les modes d'occupation du territoire, les capacités d'anticipation, de gestion et d'adaptation et les mesures de protection à mettre en place. L'adrn a invité l'ensemble de ses partenaires, les professionnels, les élus, les équipes techniques, les acteurs institutionnels et économiques à participer à cette demi-journée d'échanges pour explorer les solutions qui s'offrent au territoire.

A l'appui d'explications éclairées de la part d'experts, il s'agissait de mieux comprendre les particularités de chacun de ces risques et leurs enjeux, de questionner la manière de se structurer pour sensibiliser et acculturer la population, anticiper les risques et gérer les crises et d'analyser les différentes stratégies d'aménagement possibles intégrant des solutions adaptées et résilientes.

Deux tables rondes étaient organisées autour de la question du risque sous l'angle de l'identification d'une part et de l'anticipation d'autre part.

> recherches urbaines

Labellisation écoquartier

Depuis 2012, le ministère de la Transition écologique porte cette démarche visant à encourager « la réalisation, par les collectivités territoriales, d'opérations exemplaires d'aménagement durable » par l'octroi d'un label spécifique. Depuis plusieurs années, l'adrn accompagne l'État en tant que « expert qualifié » pour la labélisation. Dans ce cadre, l'adrn a participé, aux côtés de la DDTM, à la visite du quartier rennais de la Courrouze candidatant à l'étape 3 du label. Une expertise sur site a permis d'apprécier l'évolution du projet engagé depuis les années 2000 et l'ingénierie de cette opération en renouvellement urbain.

Femmes et espaces publics

L'ambition de cette démarche portée par la ville de Saint-Nazaire est d'introduire le genre dans le processus de fabrication de l'urbanisme. Alors que l'adrn s'était déjà mobilisée autour de la question « femmes et espaces publics » en 2014, il s'agissait cette fois de s'engager dans le groupe de travail, piloté par le bureau d'étude spécialisé « genre et ville » pour co-produire un document cadre ayant pour objectif d'intégrer le genre dans tous les prochains projets d'urbanisme. Entre sensibilisation aux inégalités de genre dans l'espace public et étude sensible menée sur des espaces clés du centre-ville, les techniciens référents de l'aménagement et des politiques sociales ont abouti à un outil appropriable par tous pour des projets inclusifs. Le document de synthèse auquel a contribué l'adrn a été rédigé en 2022 et fera l'objet d'une restitution en 2023.

Prix de thèse sur la ville

Organisé par le PUCA, l'APERAU internationale et l'Institut CDC pour la Recherche-Caisse des Dépôts, le Prix de thèse sur la ville a pour objet de récompenser les meilleures thèses de doctorat soutenues en France ou à l'étranger, rédigées en langue française, et traitant de la ville avec

une réflexion sur l'action et (ou) tournée vers l'action opérationnelle.

Compte tenu de l'engagement de l'adrn auprès des établissements d'enseignement supérieur et de sa mobilisation pour accueillir régulièrement des jeunes chercheurs dans le cadre de contrat CIFRE (Pauline Ouvrard, Kévin Chesnel et Florian Drouaud), Claude Maillère, directeur du développement à l'agence d'urbanisme de la Région de Saint-Nazaire a été sollicité pour intégrer le jury national du Prix de thèse sur la ville. Après une première session qui a permis de sélectionner une vingtaine de thèses finalistes, le jury s'est réuni le 22 juin pour récompenser le travail de Paul Lecat pour sa thèse de doctorat en histoire "La fabrique d'un quartier ordinaire. Le quartier de la Réunion entre Charonne et Paris des années 1830 aux années 1930", soutenue à l'Université Gustave Eiffel, sous la direction de Frédéric Moret et de Charlotte Vorms.

Futurs locaux de l'adrn

Ce projet immobilier en co-maîtrise d'ouvrage (adrn - Silène) comprend la réhabilitation d'un immeuble d'habitation sur rue et la construction des futurs locaux de l'agence d'urbanisme couplés à un espace de présentation et de valorisation des projets du territoire.

Le calendrier prévisionnel de l'opération prévoit une installation de l'agence dans ses futurs locaux au début de l'année 2025. En fin d'année 2022 l'adrn a validé la phase PRO / DCE et a lancé avec SILENE la procédure de consultation des entreprises avec l'objectif d'engager les travaux de construction à l'été 2023.



addrn

agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire

02 40 00 36 99

contact@addrn.fr

24 rue d'Anjou

CS 40326 • 44615 Saint-Nazaire Cedex